



Centre d'Education et de Formation en Alternance
Institut Technique "Etienne Lenoir"
 Chemin de Weyler, 2

ARLON
 Tél. 063/ 230.226 ou 063/ 230.220
 Fax. 063/ 230.252
 E-Mail : arlon@cefaitela.be

Madame, Monsieur,

Vous venez d'inscrire votre fils (fille) dans notre établissement. Etant donné qu'il (elle) a suivi une scolarité en dehors de la Belgique, et dans le but d'introduire le dossier de demande d'équivalence dans les délais requis par les services compétents de la C.F. de Belgique, **nous vous demandons de nous remettre, dès le 01 septembre, les documents repris ci-dessous** (suivant la circulaire ministérielle A/02/01 du 26/04/2002.)

Ces différents documents devront parvenir à Mme SCHMITZ (bureau aile 4).

Inscriptions en 1 ^{ère} Formation Commune (1 ^{ère} A)	Inscriptions en 1 ^{ère} Accueil (1 ^{ère} B) (12 ans avant le 31 décembre)	Inscriptions à partir de la 2 ^{ème}
<p>1 le livret scolaire (GDL)</p> <p>2 le bulletin de 6^{ème} (France)</p> <p>3 l'avis d'orientation</p> <p>4 un extrait d'acte de naissance ORIGINAL</p> <p>5 25 € à payer <u>par versement</u> sur le compte n° 091-2110516 – 19 de la D.G. Ens. Oblig. – SG OMFS, Recettes équivalences 16.21, Rue A.LAVALLE,1 1080 BRUXELLES</p>	<p>1 une attestation de fréquentation scolaire</p> <p>2 un extrait d'acte de naissance ORIGINAL</p> <p>Et, si l'élève a suivi la <u>S.E.G.P.A.</u> France (Section de l'Enseignement Général et Professionnel Adapté) :</p> <p>3 une autorisation parentale écrite permettant à l'élève de passer de l'enseignement spécial à l'enseignement ordinaire</p> <p>4 une attestation de l'avis motivé rédigée par le centre P.M.S. duquel dépend la guidance de l'élève</p>	<p>1 TOUS les bulletins COMPLETS ORIGINALS depuis la 1^{ère} année du secondaire = 7^{ème} (GDL) = 6^{ème} (France) <u>OU</u>, le cas échéant, pour la France, l'original du : . BEPC ou . Brevet des Collèges ou . Diplôme national du Brevet (+ les notes qui s'y rapportent)</p> <p>2 l'avis d'orientation de la dernière année scolaire</p> <p>3 un extrait d'acte de naissance ORIGINAL</p> <p>4 25 € à payer <u>par versement</u> sur le compte n° 091-2110516-19 (Amener preuve ORIGINALE)</p> <p>5 lettre de motivation</p>

Nous insistons sur l'importance de cette démarche. En effet, dans le cas où ces pièces justificatives ne nous parviendraient pas dans les délais requis, votre enfant risquerait de ne pas être inscrit dans la classe correspondant à sa scolarité antérieure et être ainsi lourdement lésé.

Par ailleurs, un arrêté du Gouvernement de la C.F. du 17 mai 1999 fixe à **25 €** le montant des frais couvrant l'examen de chaque demande.

Nous tenons à vous préciser que la classe attribuée à votre fils (fille) lors de l'inscription ne sera définitive que si la Commission d'Homologation émet un avis favorable.

Sans la preuve originale du paiement, le dossier ne pourra pas être transmis et donc traité par la commission d'équivalence.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments tout dévoués.